F_RLV_CPT

RELEVE DE COMPTE

N° RLAAUVU8

Références à rappeler :
Votre identifiant CIBTP : 9520163-001-01
COMPTOIR MAILLES ET ARCHITECTURE
SIRET : 45359933400043

Pour nous contacter :
Votre espace dédié sur Cibtp-mediterranee.fr
Service : Adhérents
Email : adherents.med@cibtp-mediterranee.fr

COMPTOIR MAILLES ET ARCHITECTURE
ZA DU GRAND PONT
RUE GUTENBERG
13640 LA ROQUE D ANTHERON

Marseille, le 1 mars 2023

Ecritures Du	Libellé Opérations	Exigibilité	Bases	Taux	Débit	Crédit
Solde du relevé précédent n° RLAAT11A en date du 01/02/2023					2 366,00	
20/02/2023	**Majoration sur échéance du 31/12/2022**	15/03/2023				
	Majorations retard sur Congés payés		2 351	1,00	24,00	
					24,00	
20/02/2023	**Echéance du 31/01/2023**	15/03/2023				
	Cotisations REGLEMENTAIRES					
	Congés payés		11 995	19,60	2 351,00	
	Intempéries gros oeuvre				0,00	
	OPPBTP *		13 571	0,11	15,00	
	Total échéance Cotisations légales et réglementaires				**2 366,00**	

Nouveau solde Débiteur au 01/03/2023	4 756,00 €

Paiements en cours ou planifiés	
Néant	Néant

Règlements à prévoir	
Paiement à Réception	2 366,00 €
Paiement au 15/03/2023	2 390,00 €

* OPPBTP : Base majorée de 13,14%.

Optez pour le prélèvement automatique :
Le prélèvement est le meilleur moyen pour régler vos cotisations sans intervention de votre part tout en conservant le même délai de règlement.
En effet à l'échéance, l'ordre de prélèvement sera transmis directement à votre banque.
Pour cela rien de plus simple :
*Cas 1 : Vous avez déjà signé un mandat => Activez le prélèvement automatique depuis votre espace sécurisé en ligne (rubrique 'Mes comptes bancaires').
*Cas 2 : Vous n'avez pas encore signé un mandat => Activez le prélèvement automatique depuis votre espace sécurisé en ligne (rubrique 'Mes comptes bancaires' / 'Ajouter un compte bancaire') et procédez à sa signature électronique. N'oubliez pas de télécharger le mandat SEPA associé à votre compte bancaire et de le transmettre impérativement à votre banque pour validation.